

Le Parcours du créateur d'entreprise



En 8 étapes



+ Ou – 1 mois

L'IDEE

La création d'entreprise c'est d'abord une idée, une vision même floue, d'un produit, d'un service, ou d'une activité.

1

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Information, Orientation

- ADEM0596 73 45 81
- ADEICEM (Association pour le Développement de
- L'Emploi et de l'Insertion du Centre de la Martinique – PLIE).....0596 58 92 83
- Chambre de Commerce et d'Industrie.....0596 55 28 00
- MILCEM (Mission Locale du Centre de la Martinique).....0596 58 92 83
- Service d'Amorçage de Projets.....0820 20 20 73
- Pôle emploi.....Contactez votre ALE

+ Ou – 6 mois

LE PROJET

Votre idée prend forme en vérifiant la cohérence entre vous et votre projet de création d'entreprise.

2

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Information, Formalisation

- ADEM.....0596 73 45 81
- AGEFIPH (public handicapé).....0596 71 24 66
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement
- des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Chambre de commerce et d'Industrie.....0596 51 75 75
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat.....0596 71 32 22
- Cabinet Conseils.....Contactez la DTEFP et l'ADEM
- ASP (Agence de Services et de Paiements).....0596 50 90 30
- CACEM.....0596 70 62 92

L'ÉTUDE DE MARCHÉ

L'Étude de marché vous permet d'analyser le potentiel commercial de votre projet : votre clientèle, vos concurrents, vos fournisseurs, la réglementation en vigueur, ...

3

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Conseil, Réalisation

- ADEM.....0596 73 45 81
- AGEFIPH (public handicapé).....0596 71 24 66
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Cabinets Conseils.....Contactez la DIECCTE et l'ADEM
-

LES AIDES

Les aides regroupent différents dispositifs : Conseil, Formation, Aide financière, ... qui vous accompagnent dans votre démarche de création d'entreprise.

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

4

Dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise : formation, information, montage de projet.

- ADEM.....0596 73 45 81
- ADI.....0596 42 51 42
- AGEFIPH (public handicapé).....0596 71 24 66
- Pôle Emploi.....Contactez votre ALE
- LADOM (demandeur d'emploi).....0596 71 67 83
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Cabinets Conseils.....Contactez la DIECCTE et l'ADEM
- Chambre d'agriculture.....0596 51 75 75
- Chambre de Commerce et d'Industrie.....0596 55 28 00
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat.....0596 71 32 22
- CGPME.....0596 70 05 72
- ASP (Agence de Services et de Paiements).....0596 50 90 30
- CAESM.....0596 62 53 53
- CCNM.....0596 53 27 01
- CRESS.....0596 60 27 33
- EDEA (Coopérative et d'Emploi).....0596 61 38 28
- Ordre des Experts Comptables.....0596 64 02 26
- Ville de Fort-de-France – Direction du Développement et de
- L'Animation Economique.....0596 39 10 63
- Ville du Lamentin –Service d'Animation Economique.....0596 66 68 36
- Services économiques de votre Mairie.....Pages jaunes rubriques Mairies

LE FINANCEMENT

Vous pouvez financer les besoins liés à votre projet par diverses ressources : apports en fonds propres, prêts, subventions, etc.

5

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Subventions, Prêts

- AGEFIPH (public handicapé).....0596 71 24 66
- Pôle Emploi (allocation ARE).....0890 64 26 42
- Banques.....Pages Jaunes Rubrique Banques
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Conseil Régional.....0596 59 63 00
- DIECCTE (Projet Initiative Jeune).....0596 71 15 00
- Martinique Initiative.....0596 71 21 77
- Cabinets Conseils.....Contactez la DIECCTE et l'ADEM
- Microcrédit Martinique.....0800 800 566
- OSEAO BDPME.....0596 59 44 73

L'IMMATRICULATION

Les démarches administratives d'immatriculation concrétisent la création de votre entreprise.

6

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Démarches administratives

- AGEFIPH (public handicapé).....0596 71 24 66
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Chambre d'agriculture.....0596 51 75 75
- Chambre de commerce et d'Industrie.....0596 55 28 00
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat.....0596 71 32 22
- CFE de la Sécurité sociale (Professions libérales).....0596 66 51 45
- Greffe du Tribunal de Commerce.....0596 48 41 31
- Ordre des Experts comptables.....0596 64 02 26

+ ou – 6 mois

LE LANCEMENT

Votre activité démarre, vous faites l'expérience des obligations du Chef d'entreprise.

7

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Assistance, Conseil

- ADEM.....0596 73 45 81
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Chambre de Commerce et d'Industrie.....0596 55 28 00
- Microcrédit Martinique.....0800 800 566
- Ville de Fort-de-France – Direction du Développement et de
- L'Animation Economique (lancement en ZFU).....0596 39 10 63
- Ordre des Experts comptables.....0596 64 02 26

LE SUIVI

En tant que nouvel entrepreneur, vous bénéficiez de plusieurs outils ou dispositifs qui vous aident à passer le cap des premiers mois d'activité.

8

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

Accompagnement

- ADEM.....0596 73 45 81
- AGEFIPH (public handicapé).....0596 71 24 66
- AADCP (Association pour l'Accompagnement et le Développement des Compétences Professionnelles).....0596 73 42 12
- Cabinets Conseils.....Contactez la DIECCTE et l'ADEM
- Chambre de Commerce et d'Industrie.....0596 55 28 00
- Microcrédit Martinique.....0800 800 566
- ASP (Agence de Services et de Paiements).....0596 50 90 30
- CACEM.....0596 70 62 92
- Martinique Initiative.....0596 71 21 77
- Microcrédit Martinique.....0800 800 566
- Ordre des Experts comptables.....0596 64 02 26

Sources :

Boutique de gestion Martinique